



Compétitions - Informations Saison 2022-2023

GENERAL NOTE

Depuis la création de ce club, nous nous sommes toujours efforcés de maintenir les coûts au minimum et avons essayé de ne pas augmenter les frais associés au cheerleading. Pourtant, le monde entier traverse plusieurs crises : l'inflation, les coûts de l'énergie, les effets de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre, la chute du taux de change et la guerre en Ukraine. Ils ont tous un impact sur nos prix. Donc nous essayons notre maximum pour trouver le meilleur prix pour vous, mais tous les prix ont augmenté, donc malheureusement nos prix vont suivre.

OPEN DE MONTARGIS

Il y a une nouvelle compétition fixée pour le **6-7 mai 2023 à Montargis**. Nous aurons plus d'informations sur cette compétition plus tard. Cette compétition est importante comme une préparation pour l'Open de Lyon.

SACD OPEN DE LYON

Paris Cheer participera à SACD Open de Lyon. La compétition se tient le **20 et 21 mai 2023 à Lyon, France**.

Les frais pour cette compétition ne sont pas inclus dans la cotisation. Ces frais comprennent l'inscription, le transport, les coûts des coaches et chaperons, d'autres frais administratifs, et la pizza à la fin de la journée.

Ces frais ne sont pas remboursables.

Cette compétition est estimée à coûter **120 € supplémentaires** par athlète, y compris pour les remplaçants. **Ce montant n'est qu'une estimation. Les athlètes sont responsables du paiement de la totalité des frais encourus.**

Nous demandons un acompte de 60 EUR pour assurer votre place dans la routine. Le solde sera dû à une date ultérieure, lorsque les prix auront été déterminés. Le non-paiement de la totalité des frais du compte entraînera l'exclusion de la routine et éventuellement de l'équipe.

Les paiements se feront sur le site HelloAsso.

Nous attendons de savoir si la compétition se déroule sur un seul de deux jours, et nous attendons encore des précisions quant au planning. Selon les années passées, les athlètes partiront soit le vendredi soir soit le samedi matin en bus ou en train et reviendront le samedi ou dimanche soir en bus ou en train. Les athlètes auront le choix de prendre le transport avec l'équipe ou par leurs propres moyens.

ELITE CHEERLEADING CHAMPIONSHIPS (ECCS)

Paris Cheer participera à nouveau aux ECC (Elite Cheerleading Championships). La compétition se tient le **28 et 29 mai 2023 à Moviepark, Allemagne.**

Les frais pour cette compétition ne sont pas inclus dans la cotisation. Ces frais comprennent l'inscription, le transport, l'hébergement, les couts des coachs, d'autres frais administratifs. L'alimentation n'est pas incluse.

Ces frais ne sont pas remboursables.

Cette compétition est estimée à coûter **250 € supplémentaires** par athlète, y compris pour les remplaçants. **Ce montant n'est qu'une estimation. Les athlètes sont responsables de payer la totalité des frais encourus.**

Les paiements se feront sur le site HelloAsso.

Les athlètes partiront le vendredi matin en bus et reviendront soit dimanche soir soit lundi après-midi. Les athlètes auront le choix de prendre le transport avec l'équipe ou par leurs propres moyens.

IASF WORLDS

Paris Cheer a eu la chance encore une fois d'être sélectionnés pour les championnats du monde (IASF Worlds) **du 22-24 avril 2023 à Orlando** (Floride) à l'ESPN Wide World of Sports à Disney World.

Les frais pour cette compétition ne sont pas inclus dans la cotisation. Ces frais comprennent l'inscription, le transport sur place à Orlando, l'hébergement, la chorégraphie, le music, coaching supplémentaire, frais de location de gymnases à Orlando, les couts des coachs, des provisions d'équipe à Orlando, et d'autres frais administratifs. **Les vols ne sont pas inclus.** L'alimentation n'est pas incluse.

Ces frais incluent l'admission à l'événement, l'hébergement, le transport, tous les événements, et aussi les frais de préparation qui comprennent la chorégraphie, la musique, le coaching externe, etc.

C'est important de souligner que la plupart des frais sont en USD. Par conséquent, le taux d'échange a un impact important sur le cout total. A ce moment, les frais d'inscription pour les Worlds ne sont pas encore publiés. Considérant tout cela, nous les estimons à un montant de **1050 € supplémentaires** par athlète, y compris pour les remplaçants. Mais, comme expliqué, cette estimation est très sensible au taux d'échange, ainsi que les prix globaux.

Ces frais ne sont pas remboursables. Ce montant n'est qu'une estimation. Les athlètes sont responsables du paiement de la totalité des frais encourus.

Nous demandons un acompte de 500 EUR pour assurer votre place, dûs avant le 15 octobre 2022. Ce montant correspond aux frais d'inscription. A la fin de chaque mois, toutes les dépenses Worlds encourues seront facturées aux athlètes. Les athlètes doivent payer le montant dû au plus tard le 15 de chaque mois. Tous les paiements seront effectués sur le site HelloAsso. Les surplus de paiements seront attribués aux autres frais de compétition, et ensuite, s'il en reste, ils seront remboursés.

Les athlètes sont responsables de prendre leur propre vol. Compte tenu de l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les vols et la tarification, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les coûts du vol pour le moment. Les athlètes mineurs doivent être accompagnés par un adulte. Nous recommandons que les athlètes s'organisent entre eux-mêmes pour prendre le même vol.

COVID-19 : Actuellement il est toujours interdit d'entrer aux Etats-Unis sans vaccination complète. Par conséquent, tous les athlètes Worlds doivent être vaccinés et doivent montrer une preuve de cette vaccination pour être sélectionné.

Vacances : Les Equipes Internationales s'entraînent pendant les vacances scolaires. La liste des vacances sera transmise au début de la saison. Il incombe à l'athlète et aux responsables légaux de l'athlète mineur de veiller à ce qu'aucunes vacances n'entrent en conflit avec le calendrier d'entraînement. Il n'y aura pas de vacances autorisées en avril.

AUTRES COMPETITIONS

Il y a d'autres compétitions nationales et européennes auxquelles les équipes peuvent participer. Les équipes vont décider de leurs compétitions supplémentaires en début de l'année. Les athlètes seront responsables de couvrir tous les frais de compétitions.